

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 5

Artikel: Logement HLM de la coopérative "Mon Foyer"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Logement HLM de la Coopérative «Mon Foyer»

45

Situation

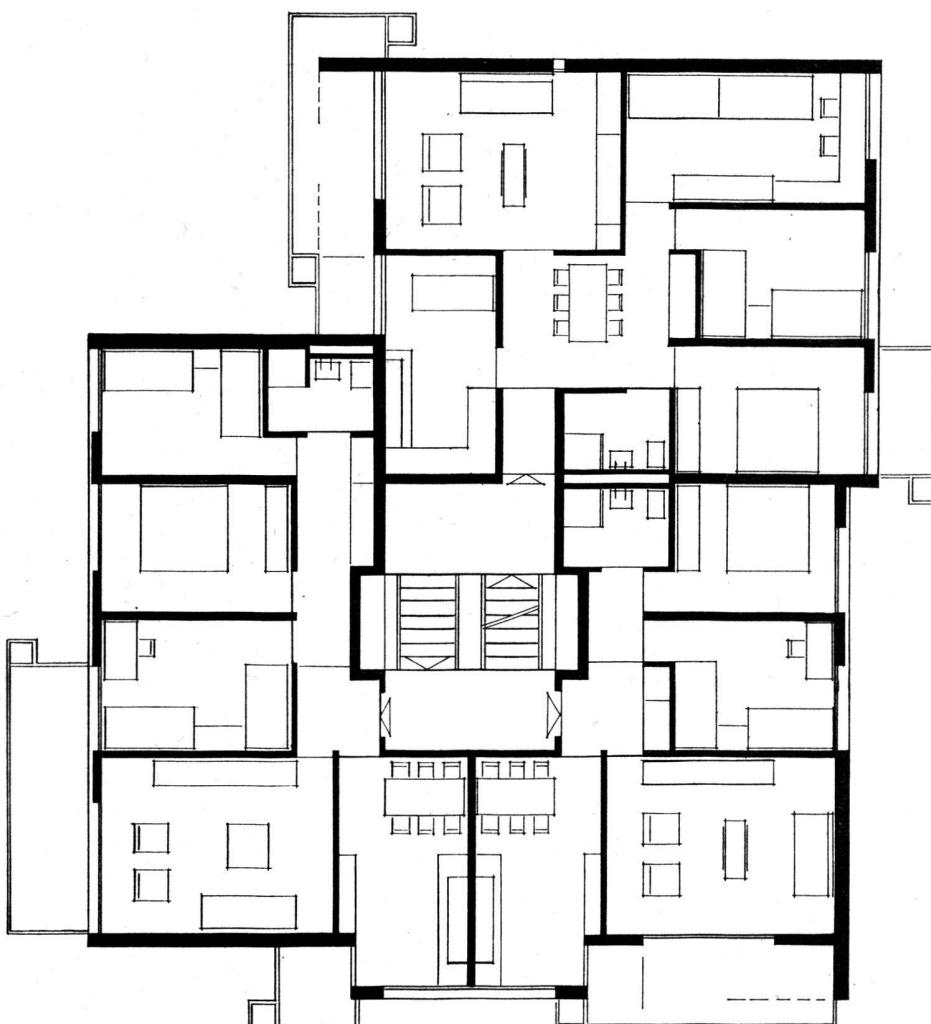
Ces immeubles ont été construits en 1964-1965 à Pont-de-la-Morge, soit à l'extrême ouest de la ville de Sion. Le règlement de construction de la ville de Sion prévoit dans cette zone des constructions de trois étages sur rez-de-chaussée pour une densité n'excédant pas le 70%. La forme découpée des parcelles a incité les auteurs à proposer un remaniement parcellaire; ce dernier n'a pas abouti. C'est pourquoi ces immeubles sont répartis en deux groupes distincts l'un de l'autre.

Généralités

Cinq immeubles de 12 appartements chacun, soit 40 appartements de 4 pièces et demie et 20 de 3 pièces et demie.

Le plan d'étage comprend 3 appartements répartis autour d'une cage d'escalier centrale, par demi-niveau. Cette distribution permet une heureuse concentration des pièces d'eau, tout en assurant en plan et en élévation l'individualité des logements.

Cette disposition, complétée par une étude rationnelle de structure porteuse, a permis de construire à un prix très avantageux.



Données techniques

Surface du terrain:
environ 10 000 m²

Surface brute par pièce: 26 m²

Volume de const.: 23 300 m³

Coût: 132 fr. 50/m³

Location:
environ 50 fr. par pièce + les charges

Ossature: en béton armé

Murs porteurs:
en plots et briques

Murs extérieurs:
en briques isolantes B25

Chauffage:
deux chaufferies alimentant un groupe de 3 et un groupe de 2 immeubles

Architectes:
P. Morisod, J. Kyburz, Ed. Furrer,
arch. SIA, Sion

Surveillant des travaux:
Beat Lang

Ingénieurs:
B. Deléglise et P. Tremblet,
ingénieur SIA, Sion